



Communiqué de presse
28 avril 2020

ENGIE précise les modalités de participation à son Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2020

Dans le contexte de la crise sanitaire, et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner sa propagation, en particulier l'Ordonnance n° 2019-321 du 25 mars 2020, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir l'Assemblée Générale le jeudi 14 mai 2020 à 14h30 et de la tenir à son siège social, hors la présence physique des actionnaires.

L'Assemblée Générale sera diffusée en direct et dans son intégralité sur le site internet du Groupe www.engie.com. La retransmission restera accessible sur le site après l'Assemblée Générale et la retranscription écrite des prises de parole sera mise en ligne dans les meilleurs délais.

Tout actionnaire peut poser des questions écrites au Conseil d'Administration soit par lettre recommandée, soit par courriel :

- par lettre recommandée avec demande d'avis de réception envoyée au siège social à ENGIE, Secrétariat Général, 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie, jusqu'au 7 mai 2020 à minuit (heure de Paris).
- par courriel à l'adresse questionsecriesAG2020@engie.com jusqu'au mardi 12 mai à 12h (heure de Paris).

Conformément aux articles L.225-108 et R.225-84 du Code de commerce, ces questions écrites devront, pour être recevables, être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par Société Générale, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires habilités.

Compte tenu de la tenue de cette séance à huis clos, il ne sera pas possible de poser de questions pendant l'Assemblée Générale, ni de proposer des résolutions alternatives ou supplémentaires. Dans ce contexte et pour favoriser le dialogue actionnarial, une plateforme dédiée sera mise en ligne sur le site internet www.engie.com/assemblee-generale-mai-2020 du 5 au 13 mai (12h) pour permettre aux actionnaires de poser des questions sans que celles-ci n'entrent dans le cadre juridique des questions écrites prévues aux dispositions précitées du Code de commerce. Il y sera répondu lors de l'Assemblée Générale sur la base d'une sélection représentative des thèmes soulevés par les actionnaires.



Les informations détaillées relatives aux modalités de participation figurent dans l'avis de convocation ainsi que dans la brochure de convocation, accessibles sur le site internet www.engie.com/assemblee-generale-mai-2020. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet www.engie.com/assemblee-generale-mai-2020 qui sera le cas échéant mise à jour pour préciser les modalités définitives de participation à l'Assemblée Générale et/ou pour les adapter aux évolutions législatives et réglementaires qui interviendraient postérieurement à la publication du présent communiqué.

Le Service des Relations Actionnaires reste à la disposition des actionnaires pour répondre à toutes questions sur la participation à l'Assemblée Générale :

Contact Relations Actionnaires

relation@actionnaires.engie.com

Depuis la France : 0 800 30 00 30

Depuis la Belgique : 0 800 25 125

(Appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 9h à 18h)

A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure.

Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2019 : 60,1 milliards d'euros. Côté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

 [ENGIEpress](https://twitter.com/ENGIEpress)

Contact relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : ir@engie.com